



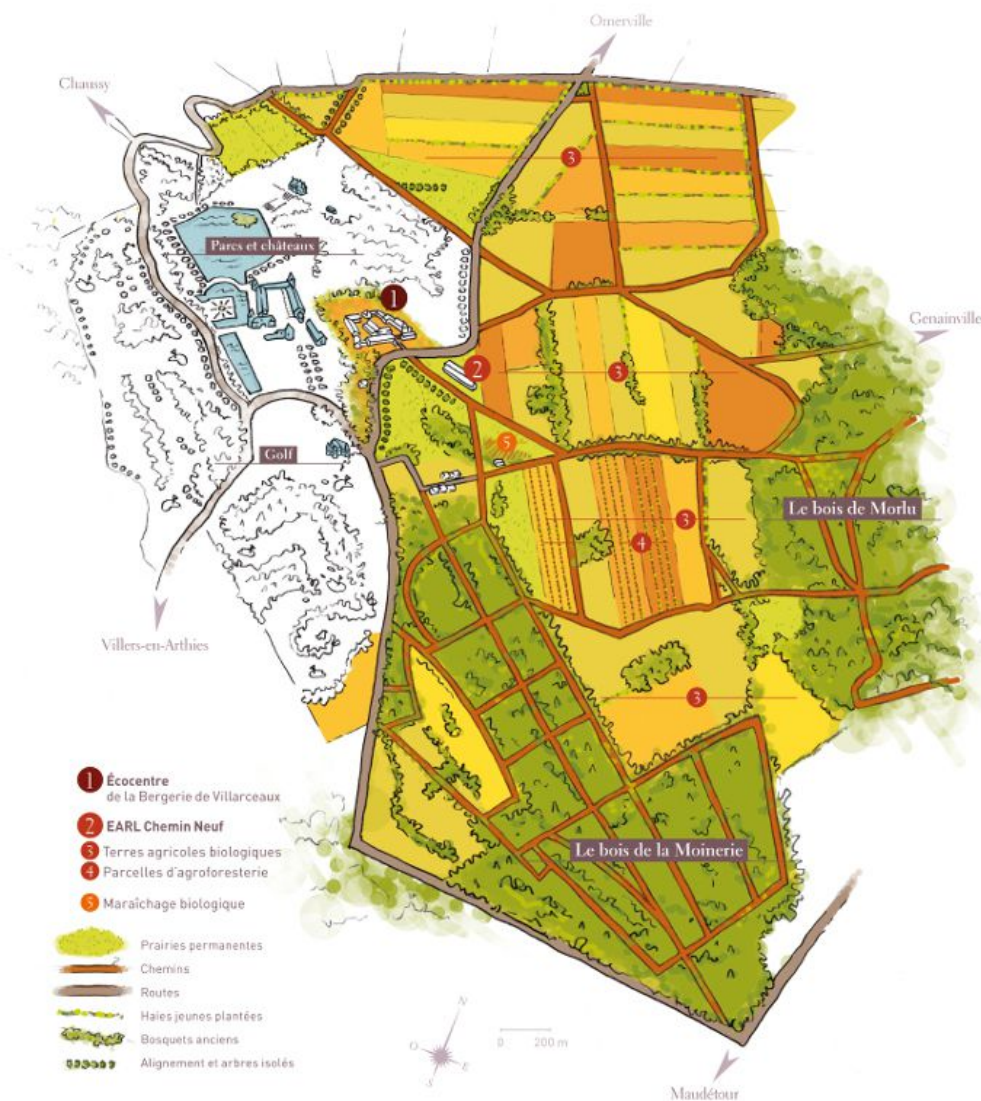
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

Appel à candidature maraîchage diversifié et certifié en agriculture biologique

La Bergerie de Villarceaux

Un territoire en expériences

Ferme de la Bergerie de Villarceaux
95710 Chaussy



Résumé

Le site de la Bergerie est propriété de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). Depuis 1995, ce domaine rural (370 ha de terres agricoles, 230 ha de forêt) est engagé dans la transition sociale et écologique :

- par la conversion d'une exploitation céréalière en une exploitation de polyculture-élevage en agriculture biologique, mention Nature & Progrès (EARL de Chemin Neuf)
- par la constitution d'une coopérative de consommateurs se fournissant exclusivement en produits biologiques, (Coop Saveurs du Vexin)
- par la création d'un centre d'hébergement et de restauration proposant des repas préparés à partir de produits issus de l'agriculture biologique. (Écosite)
- par le soutien d'une association d'études des territoires ruraux prenant appui sur le site local. (Centre Écodéveloppement de Villarceaux)

À la demande des acteurs engagés dans une démarche de développement durable, la FPH envisage la création d'une activité de maraîchage diversifié, certifié en agriculture biologique sur les terres et structures disponibles.



Illustration 1: Vue aérienne de la Bergerie de Villarceaux

Intention de la FPH

La FPH est une fondation de droit suisse, engagée en faveur de la transition sociale et écologique. Elle est propriétaire du domaine de Villarceaux par le truchement d'une SCEA : la SCEA Ferme de la Bergerie. À partir de 1995, anticipant les crises sociale et écologique, elle a entrepris de mettre le domaine au service de l'innovation en matière de transition des territoires ruraux. Pour ce faire, elle a :

- converti la partie agricole en polyculture-élevage biologique,
- accueilli la constitution d'une coopérative de consommateurs,
- créé un centre d'accueil et d'hébergement visant à la haute qualité écologique.

Les acteurs du site – en premier chef la coopérative de consommateurs et le centre d'hébergement - étant consommateurs de fruits et légumes, la FPH considère qu'il ferait sens que se développe sur place une activité maraîchère. En outre, il existe des demandes pour des produits d'élevage monogastrique (volailles et porcs). La FPH est prête à favoriser une installation collective (GAEC ou autre forme d'économie sociale), en lien avec les acteurs du site, en mettant à disposition des parcelles et des bâtiments. La première étape de ce projet global consiste en l'installation d'une activité de maraîchage.

Le dossier de candidature doit être retourné à l'adresse mail direction@fph.ch

Date limite de dépôt de dossier : **31 aout 2017**

Intention des acteurs

Les acteurs de la Bergerie sont actuellement en cours de réflexion pour la mise en œuvre d'un système alimentaire et énergétique durable sur le site. Aussi, ils seront sensibles à l'implication du porteur de projet dans la vie du site (échanges commerciaux et techniques, ouverture de la ferme à des actions de formation et d'éducation, ...) et du territoire (en plus de la coopérative et du restaurant, choix de débouchés locaux : magasins biologiques et marchés).

Description du site et des acteurs

LE SITE :

L'ensemble se trouve sur le domaine de la Bergerie de Villarceaux, commune de Chaussy (95710), dans le Val d'Oise, à 65 km de Paris en direction de Rouen.



LES ACTEURS :

- **La coopérative « Coop Saveurs du Vexin »** (300 familles) organise un marché mensuel en s'approvisionnant prioritairement de produits locaux (contact : gerant@coopsaveursvexin.org). Site : www.coopsaveursvexin.org.
- **L'EARL du Chemin neuf**, exploitation en polyculture élevage de 370 ha, produit viande bovine, ovine, céréales et légumineuses vendus localement notamment à la coopérative et au restaurant d'Écosite (contact : viandes-villarceaux@orange.fr).

Page internet : <http://www.bergerie-villarceaux.org/index.php?page=abbr-earl-abbr-du-chemin-neuf>

- **Association Écosite : centre d'hébergement et de restauration** dispose d'une capacité d'accueil jusqu'à 110 personnes, (contact@bergerie-villarceaux.org).

Site : <http://sejours.bergerie-villarceaux.org/>.

- **Association Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux (CEV)**, participe à des études concernant le développement durable des territoires ruraux. Elle vient en appui aux acteurs locaux (contact : heloise.boureau@bergerie-villarceaux.org)

Site : <http://www.bergerie-villarceaux.org/index.php?page=pole-de-reflexion>.

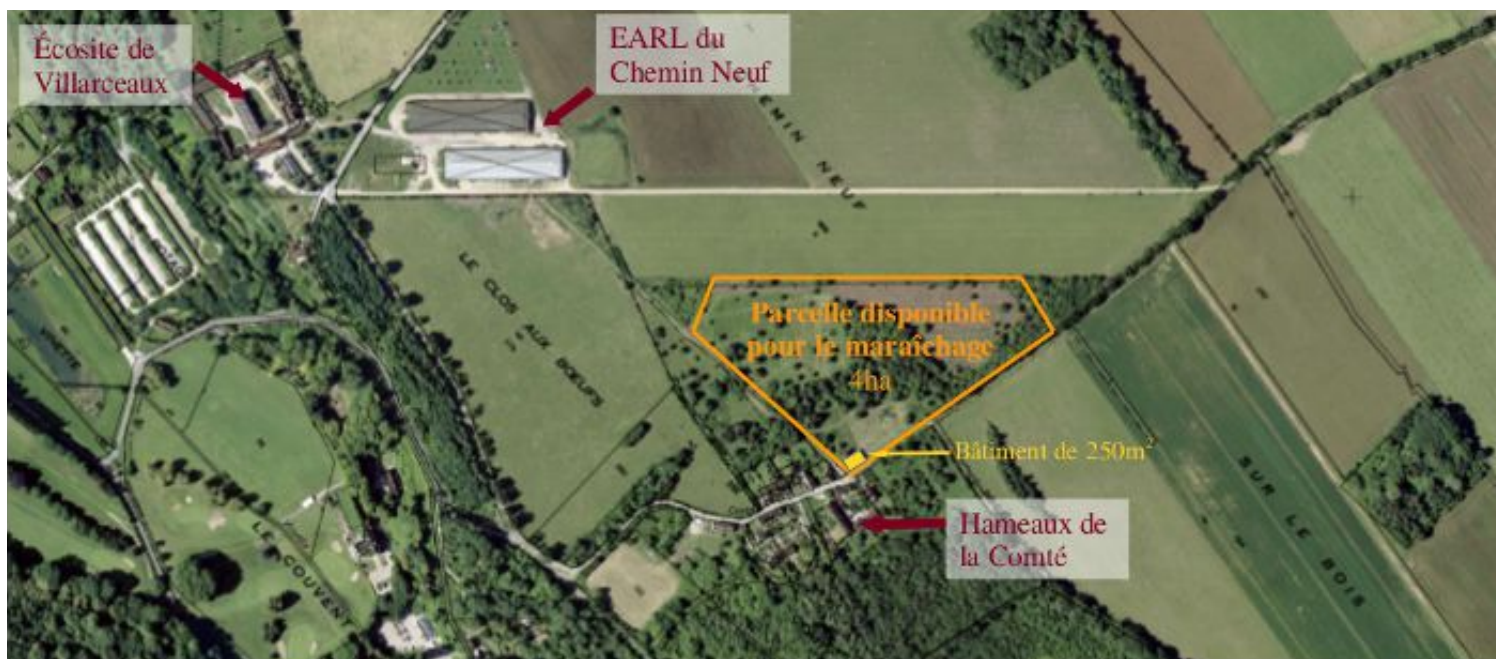
- **La SCEA ferme de la Bergerie** détenue en majorité par la FPH (<http://www.fph.ch>) est propriétaire du domaine et gère la forêt (230 ha). (direction@fph.ch)

LES ACTEURS VOISINS

- Le **golf de Villarceaux** (110ha) compte 350 membres et dispose d'un restaurant (accueil@villarceaux.com). Site : <http://www.villarceaux.com>
- Le **domaine de Villarceaux** est composé de deux châteaux (XIII et XVIII) entouré de 80ha de forêt et parc et jardin, certifié Ecocert. Géré par la Région Ile de France, animé par l'association des Amis de Villarceaux, il accueille 50 000 personnes chaque année. <http://www.villarceaux.iledefrance.fr/> - <https://www.amisdevillarceaux.fr/>

Description des biens

Une parcelle de 4,34 ha (commune de Chaussy C 283). N'étant pas exploitée depuis plusieurs années, elle peut être certifiée en agriculture biologique dès le début de l'activité. Aujourd'hui, il s'agit d'une prairie entretenue par la présence de chevaux (3ha) et de bois (1ha).



Caractéristiques du sol de la parcelle :

- 23 % argiles, 58,8 % limons, 13,2 % sables
- RFU 70 mm
- CEC : 14,9
- pH 8,4

La parcelle comprend un bâtiment agricole de 250 m².



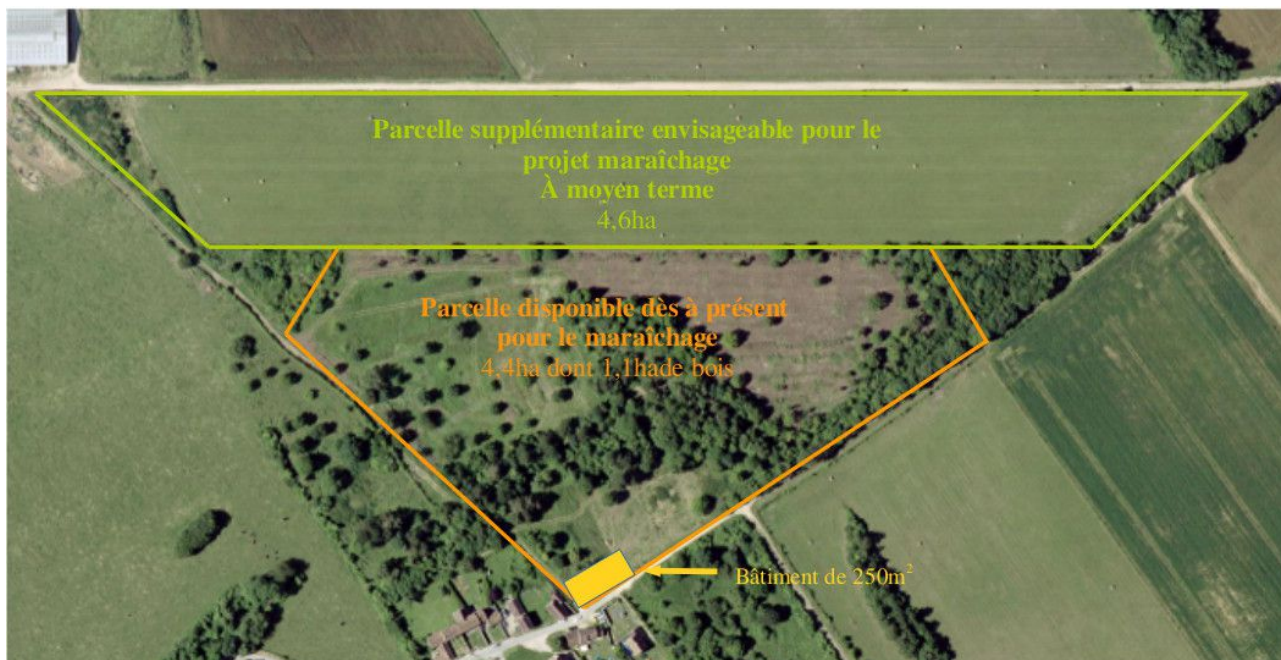
Vue du bâtiment côté hameau



Vue côté parcelle de maraîchage

Informations complémentaires :

- il existe une possibilité de logement sur place en lien avec le centre d'hébergement. Une maison est disponible pour loger un ou des maraîchers ;
- par contre il n'existe pas de système d'irrigation substantiel (investissement envisagé par la FPH) ;
- l'EARL du Chemin Neuf (polyculture élevage) est prête à concéder une parcelle supplémentaire attenante d'une surface équivalente.



Forme juridique de la mise à disposition

Un bail environnemental portant obligation de pratiquer l'agriculture biologique.

Irrigation

À ce jour, le dispositif d'irrigation est insuffisant. Les études sont en cours pour doter le lieu d'un système d'irrigation.

Possibilité d'investissement immobilier

La FPH envisagera, **en fonction du projet**, de faire des investissements complémentaires sur les parties immobilières. Il revient au porteur de projet de préciser en l'argumentant les demandes éventuelles

Possibilité de prêt

La FPH envisage, en fonction du projet, la possibilité de faire un prêt pour ce qui concerne l'investissement en matériel.

Instruction du projet

Les dossiers sont à retourner à la direction de la FPH : direction@fph.ch avant le **31 août 2017**.

Le choix final sera effectué, après consultation des acteurs de la Bergerie, par le conseil de gestion de la FPH : M. Markus Lüthi ; M. Christian Mouchet ; M. Henri Poizat.

Les candidats seront informés de la décision finale de la FPH le **30 septembre 2017**.

Cadre de présentation du projet

Merci de remplir ce questionnaire de la façon la plus complète possible. Vous pouvez également nous transmettre tous les documents pertinents pour appuyer votre candidature : CV, lettre de motivation, document de présentation, business plan, etc.

I. LE CANDIDAT

Informations générales	Nom et prénom	
	Âge	
	Adresse	
	Coordonnées téléphoniques	Fixe : Portable :
	Courriel@.....@.....
	Situation actuelle	En formation : si oui, préciser : Activité professionnelle : si oui, préciser : Si vous n'avez pas d'activité professionnelle actuellement, préciser la dernière activité exercée :
	Cursus de formation(s) / Principales expériences professionnelles

II. LE PROJET

Dimension agronomique	Productions envisagées
	Type de techniques agricoles envisagées
	Certifications visées	Agriculture biologique certifiée <input type="checkbox"/> Nature et progrès <input type="checkbox"/> Demeter <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Préciser le cas échéant :
	Bâtiments et infrastructures nécessaires pour la production
	Mise en place de serres/tunnels et surfaces concernées	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Si oui, préciser le type d'équipement envisagé
	Matériel et équipement nécessaires pour la production

	Gestion de la ressource en eau	<p>À quel volume estimez-vous vos besoins moyens en eau pour l'irrigation :</p> <p>.....</p> <p>Préciser :</p> <p>.....</p>
Dimension socio-économique	Investissements envisagés	<p>par le porteur de projet</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> demandés à la fondation</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	Revenu escompté À quelles échéances ?	<p>.....</p> <p>.....</p>
	Capacité de remboursement	<p>.....</p> <p>.....</p>
	Main d'œuvre (en plus du porteur de projet)	<p>Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/></p> <p>Préciser (aide familiale, stagiaire, salarié, ...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	Commercialisation	<p>Contrats avec les acteurs du site : <input type="checkbox"/> oui</p> <p>Préciser :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Autres clients : <input type="checkbox"/> oui Préciser :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>



Fondation **Charles Léopold Mayer**
pour le Progrès de l'Homme

Lausanne

Avenue Dickens 6
CH – 1006 Lausanne
Tél : + 41 (0) 21 342 50 10
contact.lausanne@fph.ch

Paris

38, rue Saint-Sabin
F – 75011 Paris
Tél : + 33 (0) 1 43 14 75 75
contact.paris@fph.ch

www.fph.ch